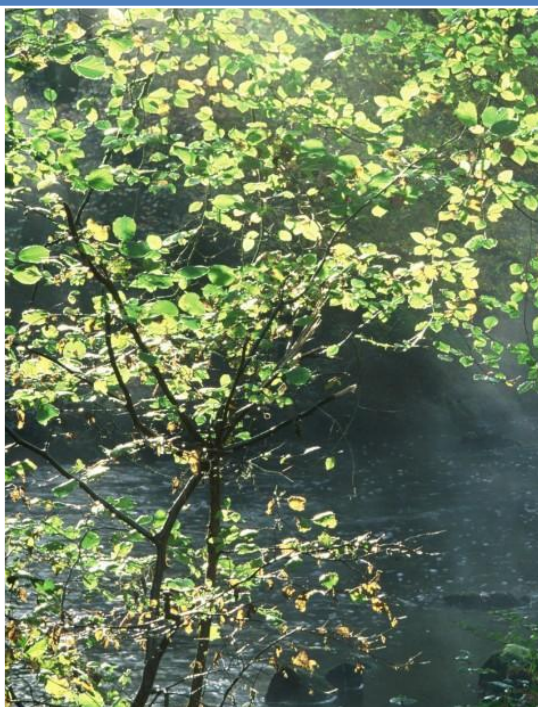


2015

Bilan annuel de la Commission Locale de l'Eau



SOMMAIRE

1.	<u>PRESENTATION DU SAGE SCORFF</u>	<u>3</u>
•	1.1. PRESENTATION DU TERRITOIRE	3
•	1.2. QUELQUES RAPPELS DES DATES CLES.....	5
•	1.3. LES ENJEUX DU TERRITOIRE	7
•	1.4. LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU, L'ORGANE CENTRAL	8
•	1.5. MOYENS HUMAINS.....	8
2.	<u>ACTIVITES DE LA CLE ET DE SON BUREAU</u>	<u>9</u>
3.	<u>AUTRES ACTIONS ET REUNIONS SUIVIS PAR LA CELLULE D'ANIMATION :</u>	<u>10</u>
4.	<u>COMMUNICATION</u>	<u>12</u>
•	4.1. LES ACTIONS D'INFORMATION, COMMUNICATION.....	12
•	4.2. LES ACTIONS DE SENSIBILISATION	12
5.	<u>SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU</u>	<u>13</u>
•	5.1. MASSE D'EAU SAUDRAYE	15
•	5.2. MASSE D'EAU SCAVE	18
•	5.3. MASSE D'EAU FORT BLOQUE	22
•	5.4. BILAN.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
	<u>ANNEXES.....</u>	<u>31</u>
•	ANNEXE 1 : INF'EAU DU SCORFF.....	31

1. Présentation du SAGE Scorff

1.1. Présentation du territoire

Le territoire SAGE, de forme allongée du Nord vers le Sud et d'une superficie de 585 km² s'étend sur 30 communes principalement sur le département du Morbihan (1 commune costarmoricaine, 3 communes finistériennes, 26 communes morbihannaises).

Prenant sa source dans les Côtes d'Armor, sur la commune de Mellionnec à 220 m d'altitude, le Scorff traverse le département du Morbihan ; arrivé à Lorient, il prend la forme d'un estuaire de 12 km, en se joignant aux eaux du Blavet et rejoint l'Océan Atlantique.

Le territoire du SAGE abrite un réseau hydrographique très dense avec plus de 770 km de cours d'eau. La rivière principale, le Scorff, longue de 75 km, prend sa source dans les Côtes d'Armor avant de se jeter en Rade de Lorient où elle se mêle avec les eaux du Blavet.

8 masses d'eau sont identifiées sur le territoire :

- 5 masses d'eau cours d'eau : Scorff, Scave, Saudraye, Fort Bloqué, Ter
- 2 masses d'eau de transition : Estuaire du Scorff, Rade de Lorient
- 1 masse d'eau souterraine
- 2 masses d'eau littorales : Laïta-Pouldu, Lorient-Groix

Code	Nom	Objectif	Objectif Bon état écologique	Objectif Bon état chimique	Paramètres déclassants
FRGR0095	Le Scorff et ses affluents depuis sa source jusqu'à l'estuaire	2015	2015	ND	
FRGR1160	Le ruisseau du Fort Bloqué et ses affluents depuis la source jusqu'à la mer	2027	2027	ND	Pesticides, morphologie, hydrologie
FRGR1177	La Saudraye et ses affluents depuis la source jusqu'à la mer	2021	2021	ND	Pesticides, morphologie, hydrologie
FRGR 1622	Le Ter et ses affluents depuis la source jusqu'à l'estuaire	2027	2027	ND	Pesticides, morphologie, hydrologie, obstacle à l'écoulement
FRGR 1628	Le Scave et ses affluents depuis la source jusqu'à l'estuaire	2021	2021	ND	Pesticides, morphologie, hydrologie, obstacle à l'écoulement

FRGT 19	Eaux côtières et de transition Scorff	2015	2015	2015	
FRGT 20	Eaux de transition du Blavet Rade de Lorient	2027 (objectif Bon Potentiel)	2027 (objectif Bon Potentiel)	2015	Algues vertes
FRG011	Eaux souterraines Scorff	2015	2015	2015	
FRGC 34	Lorient-Groix	2015	2015	2015	
FRGC 32	Laïta-Pouldu	2015	2015	2015	

Figure 1 : Objectifs de bon état des masses d'eau, SDAGE 2016-2021

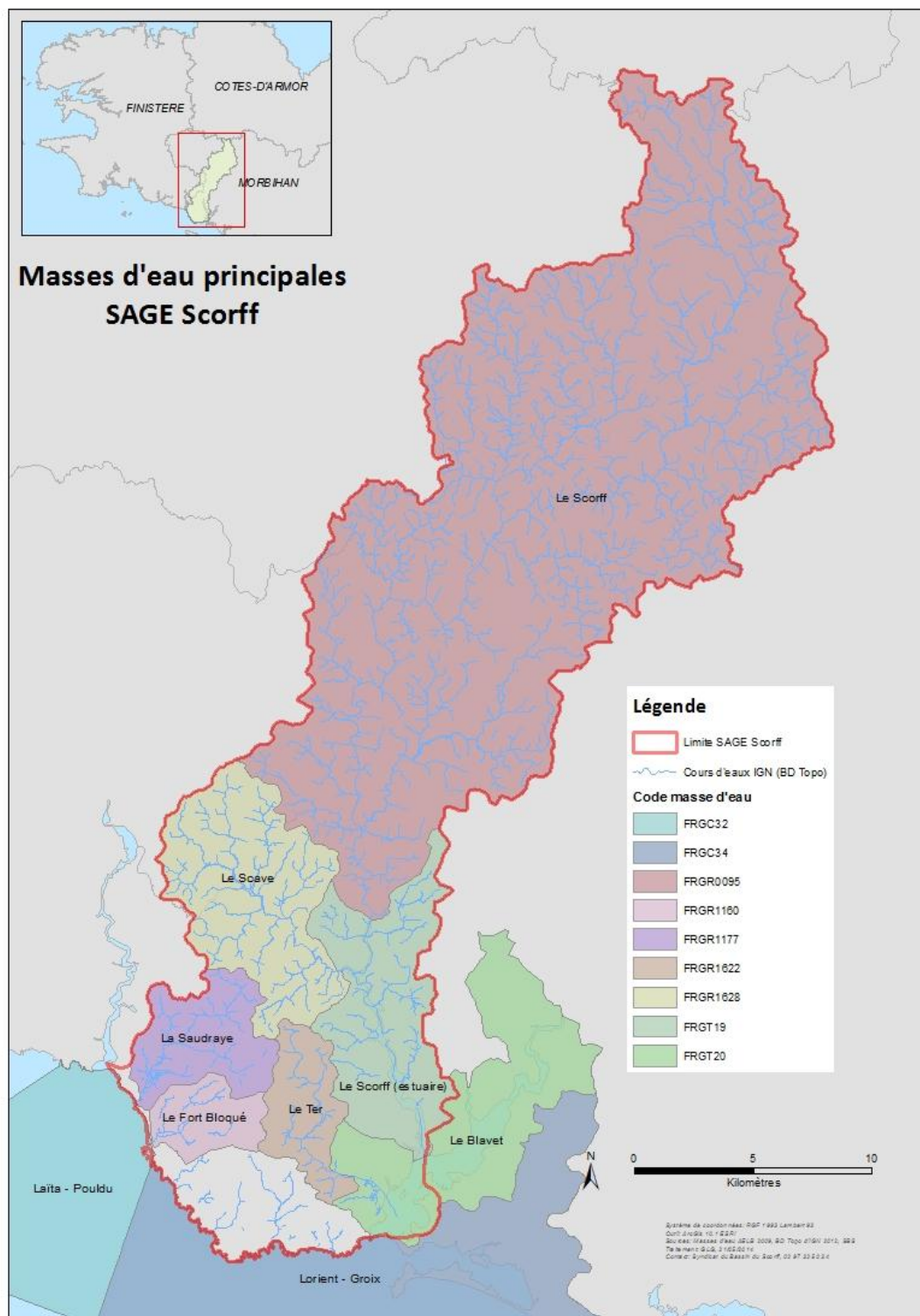


Figure 2 : Localisation des masses d'eau

1.2. Quelques rappels des dates clés

Les étapes d'élaboration du SAGE Scorff passées sont détaillées ci-après :

✓ **2006 : Mise en place du projet et phase de concertation :**

- Réflexions avec les élus et autres acteurs de l'eau du territoire sur la mise en place d'un SAGE sur le Scorff
- Préparation du dossier préliminaire

✓ **2007 : Le périmètre**

- Arrêté de périmètre

✓ **2008: la CLE**

- Arrêté préfectoral de composition de la CLE
- Organisation d'une journée terrain à destination des élus de la vallée sur les enjeux du territoire
- Premières ébauches pour l'état des lieux
- Consultation sur le SDAGE Loire-Bretagne 2010-2015

✓ **2009-2010 : Etat des lieux**

- Mise en place de la CLE et des commissions thématiques
- Rédaction de l'état des lieux et du diagnostic (en interne), validation par la CLE le 4 octobre 2010
- Organisation d'une conférence débat grand public avec le SAGE Blavet sur les algues vertes en Rade de Lorient
- Départ de Ivan HOUSSAY et recrutement d'une nouvelle animatrice

✓ **2011 : Elaboration des scénarios**

- Recrutement du cabinet SCE pour la rédaction des scénarios et la stratégie du SAGE
- Refonte des commissions thématiques pour mieux prendre en compte les enjeux de la Rade et du littoral
- Validation du scénario tendanciel le 18 mai 2011
- Présentation des scénarios alternatifs en CLE le 5 décembre 2011

✓ **2012 : Stratégie collective**

- Validation des scénarios alternatifs et de la stratégie du SAGE le 25 avril 2012 par la CLE
- Mise en place d'un comité de rédaction pour la rédaction du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable et du règlement
- Recrutement du cabinet d'avocats ARES pour une mission d'assistance juridique à la rédaction du PAGD-Règlement

✓ **2013 : PAGD, Règlement**

- Finalisation de l'écriture du projet de SAGE
- Validation du projet de SAGE (PAGD –Règlement, évaluation environnementale) le 24 septembre 2013
- Mise en œuvre d'un Plan de communication sur le projet de SAGE
- Phase de consultation qui se poursuit en 2014

✓ **2014 : renouvellement de la CLE**

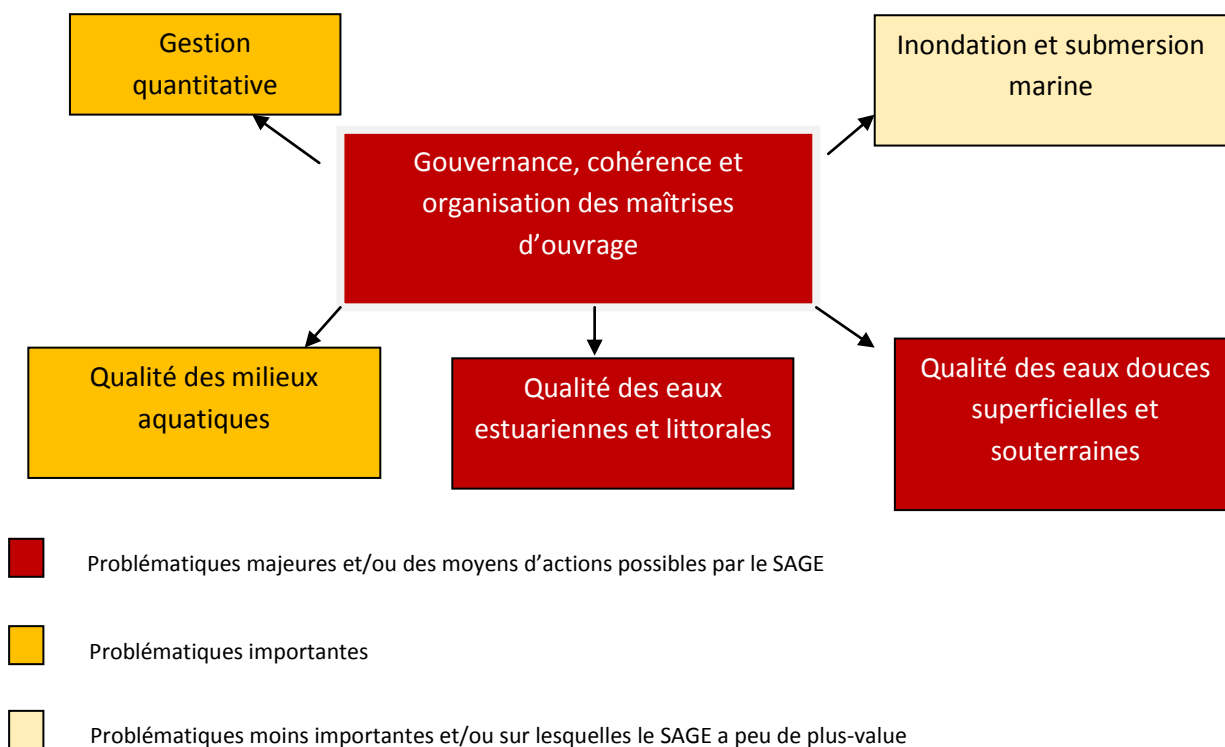
- La phase de consultation s'est achevée fin février 2014
- L'arrêté de renouvellement de la CLE a été signé en septembre 2014 et la CLE s'est installée le 17 octobre
- La CLE s'est réunie pour prendre en compte les avis de la consultation le 3 décembre

✓ **2015 : enquête publique et approbation du SAGE**

- l'enquête publique sur le projet de SAGE s'est déroulée du 16 février au 20 mars 2015
- la CLE s'est réunie pour donner un avis sur le projet de SDAGE 2016-2021, le PAMM et le PGRI, le 5 juin 2015
- le SAGE a été approuvé par arrêté inter-préfectoral le 10 août 2015
- la CLE a été sollicitée pour avis sur les dossiers lois sur l'eau relatifs à un projet routier (contournement est de Guidel) et sur l'extension de la station d'épuration de Kergroise (Guidel)

1.3. Les enjeux du territoire

Les principaux enjeux, identifiés, lors de la phase diagnostic sont définis et hiérarchisés comme suit :



Lors de l'élaboration de la stratégie collective, la CLE s'est fixé un certain nombre d'objectifs vis-à-vis de ces enjeux. Ils sont traduits de la manière suivante dans le projet de PAGD, adopté par la CLE le 05/06/2015 et approuvé par arrêté inter-préfectoral le 10/08/15 :

- OBJECTIF GENERAL N° 1 : ASSURER UNE GOUVERNANCE EFFICIENTE ET COHERENTE SUR LE TERRITOIRE
- OBJECTIF GENERAL N° 2 : AMELIORER LA CONNAISSANCE
- OBJECTIF GENERAL N°3 : GARANTIR LA NON DEGRADATION DE LA QUALITE DES MASSES D'EAU ET RESPECTER LES OBJECTIFS D'ATTEINTE DE BON ETAT DE LA DCE
 - Sous-objectif n°1 : Atteindre les normes de bon état sur le paramètre phosphore dans les cours d'eau et réduire l'eutrophisation des plans d'eau

- Sous-objectif n°2 : Atteindre les normes eaux distribuées sur le paramètre pesticides sur l'ensemble des eaux douces superficielle
- Sous-objectif n°3 : Réduire l'eutrophisation des eaux estuariennes et littorales
- Sous-objectif n°4 : Réduire les pressions en micropolluants et garantir la non dégradation de la qualité des eaux estuariennes et littorales.
- Sous objectif n°5 : Restaurer la qualité bactériologique des eaux littorales et estuariennes pour permettre le développement des usages
- OBJECTIF GENERAL N°4 : PRESERVER LA QUALITE DES MILIEUX AQUATIQUES
 - Sous objectif n°6 : Atteindre le bon état biologique des cours d'eau
 - Sous objectif n°7 : Préserver et reconquérir les fonctionnalités des zones humides
- OBJECTIF GENERAL N°5 : ASSURER UNE GESTION QUANTITATIVE EFFICIENTE DE LA RESSOURCE EN EAU ET SENSIBILISER LES USAGERS AU RISQUE INONDATION-SUBMERSION
 - Sous objectif n° 8 : Assurer une gestion quantitative efficace de la ressource en eau
 - Sous objectif n°9 : Sensibiliser au risque inondation et submersion marine

1.4. La commission locale de l'eau, l'organe central

La commission locale de l'eau du SAGE Scorff est composée de 36 membres :

- Collèges des élus, représentants des collectivités locales : 18 membres
- Collège des usagers, propriétaires riverains, associations de protection de l'environnement : 10 membres
- Collège des représentants de l'Etat : 8 membres

L'arrêté préfectoral portant renouvellement de la CLE a été signé le 8 septembre 2014.

Il a été modifié le 13 mai 2015 suite aux élections départementales puis le 18 janvier 2016.

La CLE est secondée par le Bureau, composé de 11 membres : 6 du collège des élus, 3 du collège des usagers et 2 du collège des représentants de l'Etat.

Parallèlement, 3 commissions thématiques, autres cellules de concertation et de proposition, ont été mises en place :

- Rade, estuaire et littoral
- Milieux aquatiques et zones humides
- Gestion qualitative et quantitative.

1.5. Moyens humains

Le Syndicat du Bassin du Scorff a été désigné structure porteuse pour le SAGE.

Cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale porte différents programmes à des échelles différentes :

- Opérateur Natura 2000 pour le site « Scorff, Sarre et forêt de Pont-Calleck »
- Breizh bocage
- Contrat territorial de bassin versant sur le périmètre SAGE comprenant un volet milieux aquatiques sur les masses d'eau Scorff et Scave.
- Les actions milieux aquatiques sur la Saudraye, le Fort Bloqué et le Ter sont portés par Lorient Agglomération dans le cadre de sa prise de compétence « gestion intégrée de l'eau ».

Le Syndicat du bassin du Scorff compte 10 salariés. Les moyens humains dédiés à l'élaboration du SAGE sont décrits ci-après :

- 1 ETP de l'animatrice SAGE
 - o Fonctionnaire titulaire au 1^{er} juin 2015
 - o Chargée de l'animation du SAGE, préparation et animation des réunions, réunions préalables avec les services experts et élus, préparation des cahiers des charges des études externalisées et suivi des prestataires, réalisation de certaines études commandées par la CLE, réalisation d'action de communication...
- 0,3 ETP du poste de direction
 - o Fonctionnaire titulaire
 - o Coordination générale, lien entre le SAGE et le contrat territorial de bassin
- 0,1 ETP du poste de secrétariat
 - o Fonctionnaire titulaire
 - o Secrétariat de la CLE
- 0,1 ETP du poste SIG
 - o Fonctionnaire stagiaire depuis le 15 octobre 2015
 - o Suivi de la base de données

2. Activités de la CLE et de son bureau

L'année 2015 a été marquée par l'approbation du SAGE.

Réunion	Date	Présents	Ordre du jour
Bureau de CLE	03/04/2015	Collège des élus : 6 (/6) Collège des usagers : 3 (/3) Collège des représentants de l'Etat : 2 (/2)	Préparation de l'avis de la CLE sur le projet de SDAGE, PAMM et PGRI Réponse au PV de synthèse de la commission d'enquête sur le projet de SAGE
CLE	14/04/15	Collège des élus : 11, 3 pouvoirs (/18) Collège des usagers : 7, 2 pouvoirs (/10) Collège des représentants de l'Etat : 5, 2 pouvoirs (/8)	Avis sur le projet de SDAGE, le PGRI et le PAMM Point pour information sur la réponse au PV de synthèse de la commission d'enquête sur le projet de SAGE Présentation du guide sur la protection du bocage dans les documents d'urbanisme
Bureau de CLE	27/05/15	Collège des élus : 4, 1 pouvoir (/6) Collège des usagers : 2 (/3) Collège des représentants de l'Etat : 1, 1 pouvoir (/2)	Avis sur le dossier loi sur l'eau relatif au contournement est de Guidel

CLE	05/06/15	Collège des élus : 10, 5 pouvoirs (/18) Collège des usagers : 6, 1 pouvoir (/10) Collège des représentants de l'Etat : 7 (/8)	Présentation des résultats de l'enquête publique et validation des propositions d'amendements Adoption du SAGE Validation du guide sur la protection du bocage dans les documents d'urbanisme Point pour information : avis du bureau de la CLE sur le contournement est de Guidel
Bureau de la CLE	1/09/15	Collège des élus : 4, 2 pouvoirs (/6) Collège des usagers : 2 (/3) Collège des représentants de l'Etat : 2 (/2)	Avis sur le dossier loi sur l'eau : extension de la station d'épuration de Kergroise (Guidel)
CLE	15/12/15	Collège de élus : 5,6 pouvoirs (/18) Collège des usagers : 6, 1 pouvoir (/10) Collège des représentants de l'Etat : 4	Validation de la convention du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) du CRESEB Point pour information : Approbation du SAGE, avis du bureau de la CLE sur extension de la station d'épuration de Guidel, instruction gouvernementale relative à l'inventaire de cours d'eau, lancement des inventaires de cours d'eau, réunion inter-SAGE et compétence GEMAPI, lancement des commissions thématiques

3. Autres actions et réunions suivis par la cellule d'animation :

Réunions	Objet/Gains attendus
1. 2 réunions PLU Inguiniel, intégration du bocage	Veillez à une bonne intégration des dispositions du SAGE dans le PLU
2. Réunion d'information SDAGE/St Briec	
3. COPIL GIZC Pays de Lorient	Etat d'avancement de l'état des lieux de la GIZC du Pays de Lorient et prise en compte dans le volet maritime du SCoT
4. PLU Pont-Scorff	Veiller à une bonne intégration des dispositions du SAGE dans le PLU
5. Présentation GEMAPI aux membres du CS et de la CLE	Faire prendre connaissance aux élus des nouvelles dispositions réglementaires issues de la loi MAPTAM
6. 2 Commissions environnements de QC (présentation des SAGE Ellé, Scorff et Sud Cornouaille)	
7. Groupe de travail, Guide bocage en partenariat avec le SM du SAGE Blavet	Rédaction d'un guide pour la bonne prise en compte du bocage dans les documents d'urbanisme, conformément aux dispositions des SAGE Blavet et Scorff
8. Réunion des animateurs SAGE/AELB (Niort)	Partage d'expérience, présentation du SDAGE-PAMM et PGRI

9. Rencontre d'un exploitant agriculteur pour définir les possibilités d'implantation d'une retenue d'eau au regard des dispositions du SAGE	
10. Réunion CR Bretagne/Avis sur le SDAGE/ St Quai Portieux	Préparer un avis commun sur les projets de SDAGE, PAMM, PGRI à l'échelle bretonne
11. COPIL PAPI Littoral	Point sur les actions engagées, bilan du PAPI et préparation du prochain programme
12. 3 demi-journées d'animation scolaire sur la vie du sol	Sensibilisation des scolaires sur la fragilité de la ressource en eau, les bons gestes, le jardinage au naturel, etc
13. CLE Blavet	avis sur le SDAGE, PAMM, PGRI
14. Groupe de travail Blavet-Scorff, guide « acceptabilité des milieux récepteurs, indicateurs à prendre en compte dans les documents d'urbanisme »	Groupe de travail initié pour la rédaction d'un guide sur les indicateurs à prendre en compte dans les documents d'urbanisme : projet de développement et acceptabilité milieux récepteurs
15. Réunion publique sur les possibilités de traitement à terre des boues de dragage polluées du port de Lorient sur le site de la Becquerie à Hennebont	Information sur le devenir des boues de dragage polluées.
16. 3 réunions du Groupe de travail eau et gouvernance (CR Bretagne)	Dans le cadre du Plan Breton pour l'Eau, faciliter les liens entre la politique de l'eau et les autres politiques publiques
17. 2 COPIL Breizh Bocage (SBS)	Définition de la stratégie de reconstitution du bocage en lien avec les enjeux du SAGE
18. Comité scientifique Saumon	
19. Conseil Scientifique de l'Environnement en Bretagne, plan d'eau d'irrigation	Consultation de SAGE par le CSEB sur la création de plans d'eau sur les territoires bretons
20. Réunion Inter-SAGE, gouvernance-GEMAPI	Partage d'expérience entre les 3 SAGE sur la gouvernance, la compétence GEMAPI. Préparer les discussions avec les intercommunalités
21. Réunion APPCB	
22. PLU Cléguer	Veiller à une bonne intégration des dispositions du SAGE dans le PLU
23. Comité consultatif Réserve naturelle régionale du Loc'h, plan de gestion	Intégrer les dispositions du SAGE relatives à la continuité écologique
24. Observatoire du plancton avec les SAGE EIL, Blavet et Sud Cornouaille	Faire un point sur les suivis actuels de la qualité des eaux et les possibilités de développement du réseaux notamment au niveau du plancton
25. Projet de Territoire d'eau	Préparation de l'évaluation du contrat territorial de bassin
26. COPIL CTBV Scorff	Faire le lien entre le programme opérationnel et le SAGE
27. COPIL Inventaire des cours d'eau	Lancement de l'étude sur l'inventaire des cours d'eau, validation du CCTP (disposition 73 du SAGE)
28. Formation réforme territoriale	Mise au point des impacts des lois NOTRe et MAPTAM sur la gouvernance actuelle du grand cycle de l'eau. Echanges et partages d'expériences

29. Conseil scientifique de l'environnement en Morbihan	Présentation des études sur les proliférations et échouages d'algues
30. Point avec Lorient Agglomération sur le lancement d'une étude sur la priorisation et la gestion des zones humides	Lancement de l'étude sur la gestion par typologie de ZH et définition des zones humides "prioritaires" (disposition 92 du SAGE)

4. Communication

4.1. Les actions d'information, communication

- Site internet

Le Syndicat du Bassin du Scorff dispose d'un site internet dont une partie est dédiée aux travaux du SAGE. Le public peut ainsi suivre la démarche, avoir accès aux documents validés et aux comptes rendus de réunions de CLE. Les membres de la CLE ont un accès réservé au site où ils peuvent télécharger les diaporamas, les comptes rendus de bureau, de commissions, de groupes techniques et de CLE.

- Inf'eau du Scorff

Le Syndicat du Bassin du Scorff, structure porteuse du SAGE et maître d'ouvrage du contrat territorial de bassin, édite chaque année deux numéros de l'Inf'Eau du Scorff. Depuis 2010, un numéro est dédié au SAGE. Il est transmis à l'ensemble des foyers du territoire, aux bibliothèques, aux cabinets médicaux, aux mairies.

- L'information auprès des élus des communes du territoire SAGE

En 2015, les élus du comité syndical et de la CLE ont bénéficié d'une réunion d'information sur la compétence GEMAPI, issue de la loi MAPTAM.

Deux communes ont sollicité la cellule d'animation du SAGE pour avoir des informations sur le contenu du SAGE.

L'année 2015 correspondait également aux 40 ans du Syndicat du Bassin du Scorff, structure porteuse du SAGE, l'occasion de présenter les actions portées par cette structure intercommunale (pollutions diffuses, Natura 2000, Breizh bocage, SAGE, suivi de la qualité des eaux, entre-restauration des milieux aquatiques, etc).

4.2. Les actions de sensibilisation

Le Syndicat du Bassin du Scorff est maître d'ouvrage du contrat territorial de bassin versant du Scorff. Aussi, dans le cadre de ses actions, certaines opérations de communication sont l'occasion de discuter du projet de SAGE.

Parmi celles-ci :

- Rand'eau du Scorff : cette randonnée est organisée annuellement. Cette année, elle a été intégrée aux animations organisées dans le cadre des 40 ans du Syndicat du Bassin du Scorff.

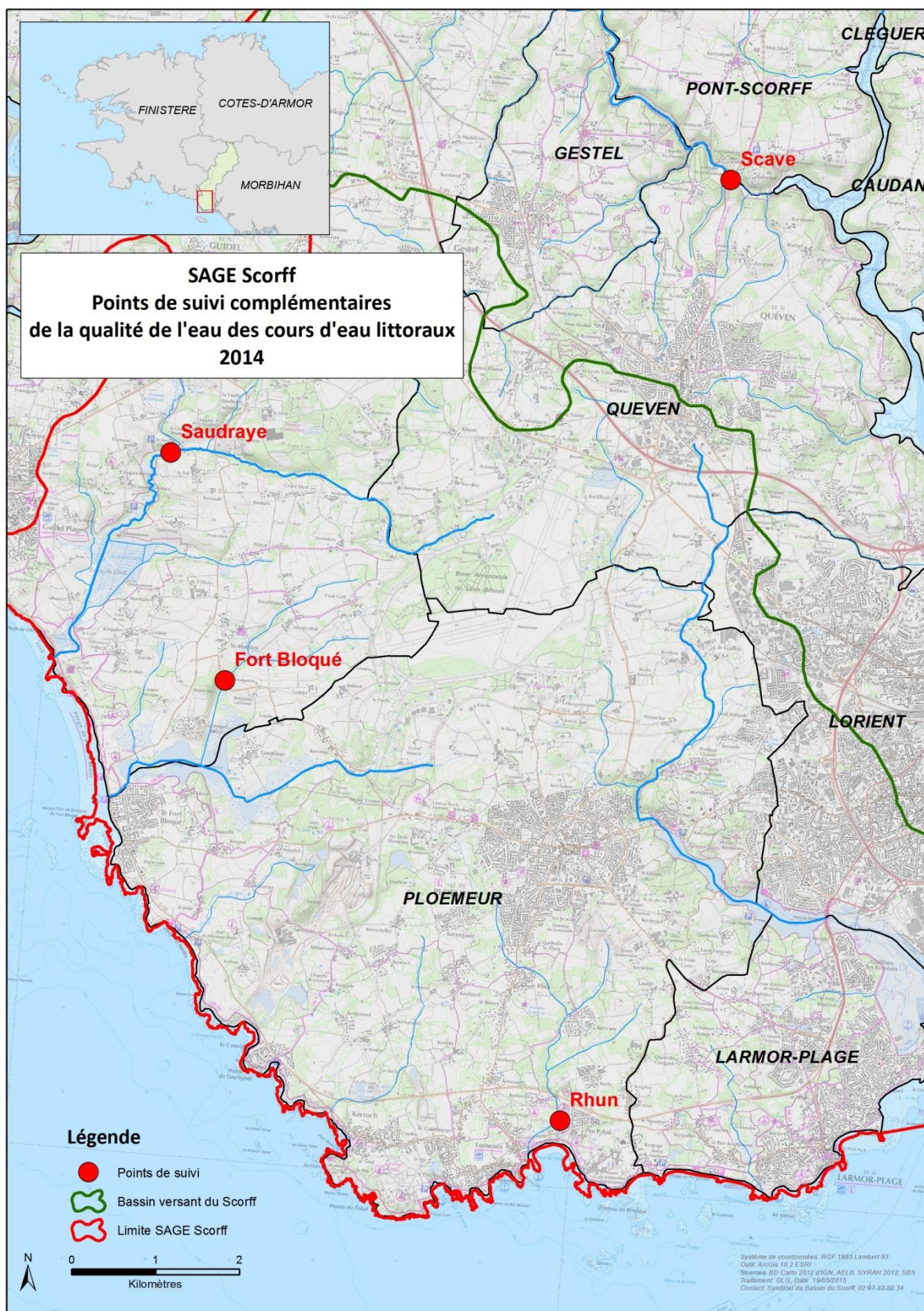
Cette ballade est l'occasion d'échanger sur les enjeux de l'eau, de présenter des travaux réalisés (continuité écologique, pollutions diffuses, protection de berges, Breizh bocage...).

- Ecol'Eau Scorff : ce programme d'éducation des scolaires est organisé avec une quinzaine d'écoles réparties sur la vallée du Scorff. Chaque enseignant s'engage à monter un programme pédagogique, accompagné par l'OCCE.
- Fête de la nature : la fête de la nature est organisée chaque année avec différents organismes partenaires. L'occasion pour le Syndicat du Bassin du Scorff d'organiser différentes actions de communication (stand, animation sur le jardinage au naturel, ...).
- Interventions diverses auprès des étudiants et scolaires à la demande des enseignants.
- Semaine pour les alternatives aux pesticides, en mars de chaque année.

5. Suivi de la qualité de l'eau

L'état des lieux du SAGE a mis en évidence un manque de connaissance sur certaines masses d'eau, en particulier les cours d'eau côtiers. Ainsi, à partir de l'automne 2011, des analyses complémentaires ont été réalisées sur la Saudraye, le Scave, le Fort Bloqué et le ruisseau du Vieux Moulin (seulement en 2011/2012). Depuis 2014, des analyses sont également réalisées sur le ruisseau du Rhun, cours d'eau côtier de la commune de Ploemeur.

La qualité de l'eau du Scave et de la Saudraye était déjà suivie dans le cadre du Contrat territorial de bassin versant pour le phosphore, les nitrates et le carbone organique. Ces résultats sont également présentés ci-dessous afin de compléter les données issues du suivi SAGE.



5.1. Masse d'eau Saudraye

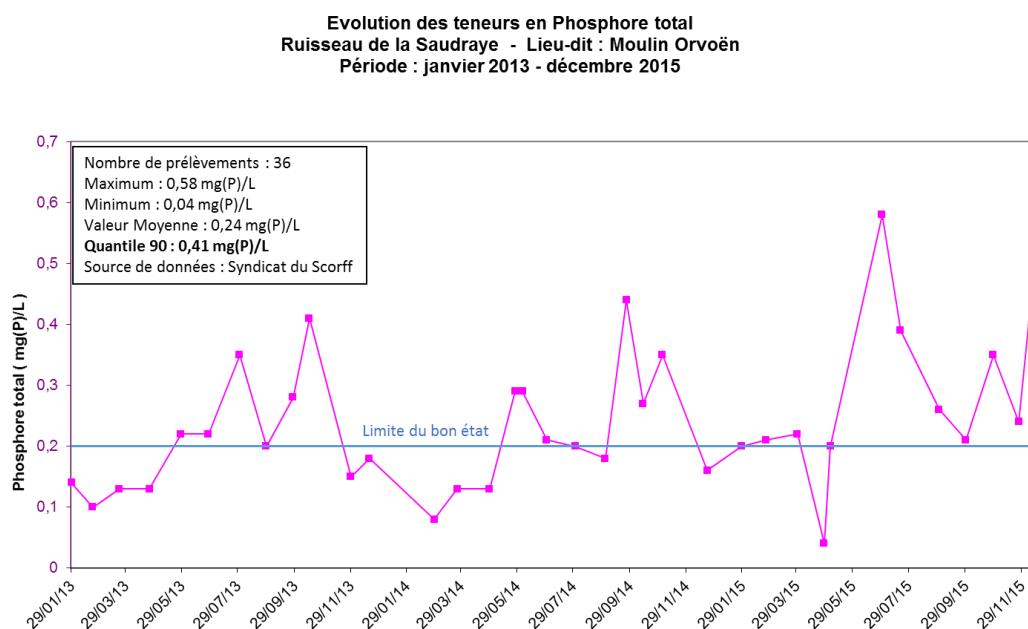
Cette masse d'eau bénéficiait d'un report de délai à 2027 pour l'atteinte du bon état, qui est désormais avancé à 2021 dans le SDAGE 2016-2021. Les risques identifiés au niveau du SDAGE pour cette masse d'eau sont les pesticides, la morphologie et l'hydrologie.

Concernant la morphologie du cours d'eau, un contrat territorial milieux aquatiques a été signé fin 2011. Il est porté par Lorient agglomération sur la Saudraye.

✓ Physico-chimie

• Phosphore total

Concernant le paramètre phosphore, on observe une grande variabilité saisonnière des taux mesurés. Les pointes sont mesurées pendant la saison estivale. En 2015, les taux mesurés sont en augmentation par rapport aux deux années précédentes ; le quantile 90 est de 0,53 mg/L, **l'état écologique est médiocre pour ce paramètre.**

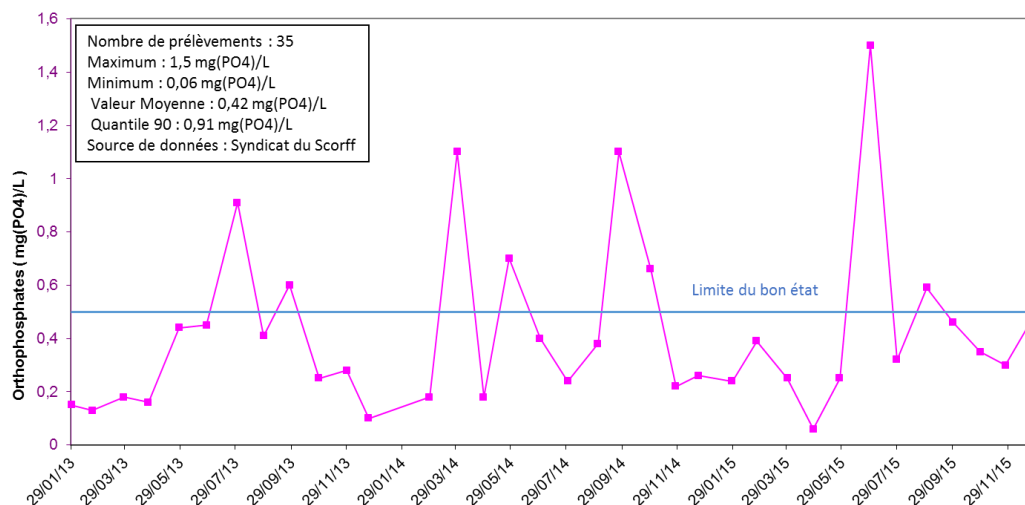


• Orthophosphates

Les taux de phosphates suivent les mêmes variations saisonnières que le phosphore total, avec des pics de concentration en période estivale dont l'intensité est en augmentation depuis 2013.

En 2015, **le quantile 90 est de 0,59 mg/l. La qualité écologique de la Saudraye pour ce paramètre est moyenne.**

Evolution des teneurs en Orthophosphates
Ruisseau de la Saudraye - Lieu-dit : Moulin Orvoën
Période : janvier 2013 - décembre 2015

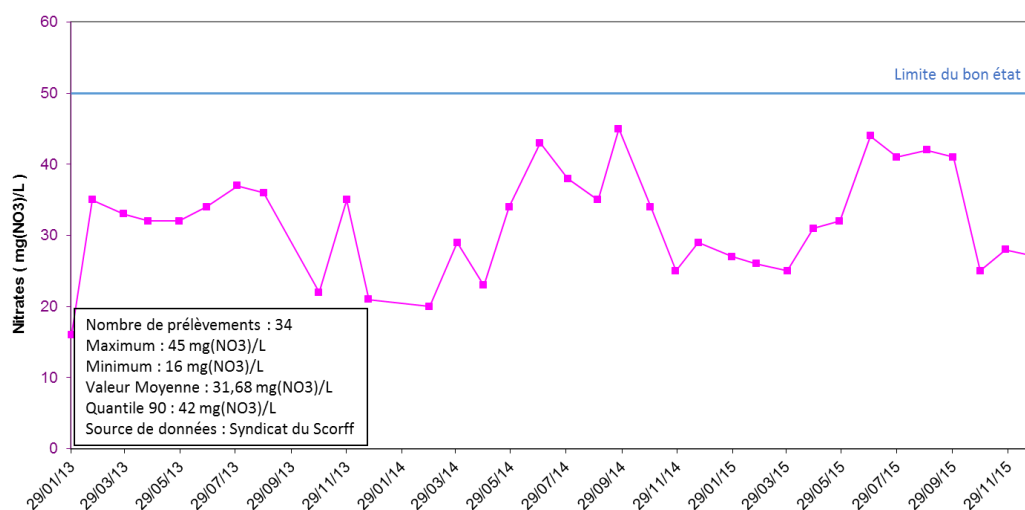


• **Nitrates**

Concernant le paramètre nitrates, on observe depuis deux ans des pics de concentration supérieurs à 40 mg/l restant en deçà de la limite du bon état DCE (50 mg/l non dépassé depuis le début des suivis en 2008). La Saudraye est en bon état sur le paramètre nitrates. Cependant, en 2015, le maximum a atteint 44 mg/l ce qui correspond au taux le plus élevé mesuré cette année sur les 15 cours d'eau suivis mensuellement par le Syndicat sur le territoire du SAGE Scorff.

La moyenne 2015 est de 32,5 mg/l et le quantile de 42 mg/l, traduisant l'augmentation des taux depuis 2 ans.

Evolution des teneurs en Nitrates
Ruisseau de la Saudraye - Lieu-dit : Moulin Orvoën
Période : janvier 2013 - décembre 2015



- **Autres paramètres physico-chimiques**

Le suivi de PARAMETRES COMPLEMENTAIRES a également été mis en place en 2011 afin de caractériser de façon plus complète la physico chimie des masses d'eau :

	AMMONIUM		AZOTE KJELDALH		NITRITES		COD	
	2011/2014	2015	2011/2014	2015	2011/2014	2015	2011/2014	2015
Moyenne	0,3	1,52	0,98	1,63	0,13	0,2	8	7,76
Quantile 90	0,67	5,5	1,5	4,8	0,29	0,45	13,5	19
Classe de qualité DCE	Moyenne	Mauvaise	Bonne	Médiocre	Bonne	Moyenne	Médiocre	Mauvaise

	DBO5	
	2011/2014	2015
Moyenne	<3	<3
Quantile 90	<3	<3
Classe de qualité DCE	Très bonne	Très bonne

Il apparaît que la qualité de l'eau s'est dégradée cette année sur les paramètres azote, en particulier pour l'ammonium (quantile 90 dix fois supérieur à la limite du bon état). La qualité est mauvaise pour ce paramètre et décline l'ensemble de la masse d'eau.

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration de Guidel (passage à 18 000 équivalent habitants pour recevoir les effluents de base aéronavale de Lann Bihoué), des analyses complémentaires ont été réalisées par Lorient Agglomération de 2012 à 2014. Elles sont destinées à évaluer la contribution des systèmes d'assainissement collectif de la base aéronavale de Lann Bihoué et de la station d'épuration de la commune de Guidel.

Les résultats mettent en évidence l'impact de la station d'épuration communale sur les taux de phosphore mesurés en aval de la Saudraye.

✓ **Indices biologiques**

Un diagnostic des invertébrés aquatiques (IBGN) a été réalisé en 2015 par Lorient Agglomération. Le résultat (11/20) indique une qualité de l'eau moyenne, du fait d'une mosaïque d'habitats peu diversifiée. En 2012, l'IBGN indiquait une eau de très bonne qualité (15/20).

Un diagnostic des diatomées (IBD) a été réalisé sur la Saudraye (Moulin Orvoen) en 2014. Les résultats indiquent une eau de bonne qualité pour l'IBD (16/20), du même niveau qu'en 2012. Le profil des espèces présentes laisse cependant sous-entendre une pollution trophique par intermittence.

Concernant la population piscicole, le suivi réalisé en 2013 par Lorient Agglomération au même point de suivi (Moulin Orvoen) indique une qualité biologique moyenne pour ce paramètre (16,9) du fait de la présence d'espèces tolérantes (loche franche et gardon).

Une nouvelle campagne de suivi des indicateurs biologique est programmée pour 2016.

✓ Pesticides

Les résultats depuis 2013 sont présentés ci-dessous :

Date de prélèvement	2,4-MCPA	2-hydroxy atrazine	AMPA	Atrazine désopropyl	Atrazine déséthyl	Dimethenamide	Diuron	Glyphosate	Hexaconazole	Mésotrione	Métaldéhyde	Triclopyr	Molécules recherchées	Nombre de détection	Concentration cumulée
28/05/2013	-	-	0,21	0,02	-	-	0,03	0,07	0,02	0,06	-	-	111	6	0,41
15/10/2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	112	0	0
04/06/2014	-	-	0,18	-	-	-	0,15	0,22	-	-	-	-	60	3	0,55
13/10/2014	0,03	-	-	-	-	-	0,06	0,12	-	-	0,02	-	60	4	0,23
03/11/2014	-	-	-	-	-	-	0,08	0,12	-	-	-	-	60	2	0,2
30/03/2015	-	-	-	-	0,01	-	0,03	-	-	-	-	-	59	2	0,04
05/05/2015	-	0,01	0,14	-	-	0,18	0,02	0,13	-	-	-	-	59	5	0,48
20/07/2015	-	-	0,24	-	0,01	-	0,04	-	-	-	-	0,11	59	4	0,4
29/10/2015	-	-	0,25	-	-	-	0,02	0,21	-	-	-	-	59	3	0,48

Sept molécules détectées en 2015 au cours des 4 campagnes réalisées :

- 2 hydroxy atrazine et atrazine desethyl : métabolites de l'atrazine, désherbant du maïs interdit depuis 2003
- Diméthénamide : Utilisé pour le désherbage du maïs
- Diuron : Cette molécule est interdite d'utilisation en tant qu'herbicide depuis le 13/12/2008. Des usages biocides sont encore autorisés (anti mousses toitures). Elle fait partie de la liste des 41 substances dangereuses prioritaires identifiées pour l'évaluation de l'état chimique des eaux par la DCE. Les taux mesurés dans la Saudraye respectent le seuil de 0,2 µg/l fixé par la DCE, mais la molécule est détectée dans toutes nos analyses en 2014 et 2015.
- Glyphosate : Il s'agit de la matière active d'un désherbant total dont le nom commercial le plus courant est le Roundup. AMPA : Il s'agit d'un métabolite du glyphosate. Ces deux molécules sont détectées dans la plupart des analyses en 2015.
- Triclopyr : Il s'agit d'un débroussaillant.

La somme des pesticides détectés en 2015 dans la Saudraye ne dépasse pas l'objectif du SAGE Scorff de 0,5 µg/L mais atteint 0,48 en mai et octobre.

5.2. Masse d'eau Scave

Le Scave est un des plus gros affluents du Scorff, situé dans sa partie estuarienne.

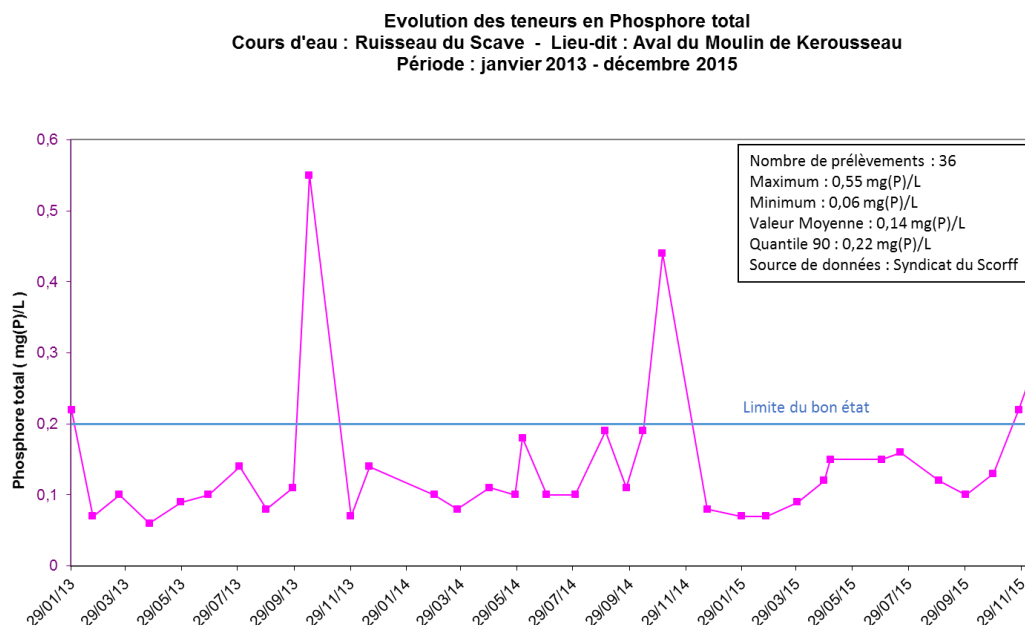
Cette masse d'eau bénéficiait d'un report de délai à 2027 pour l'atteinte du bon état écologique, qui est avancé à 2021 dans le SDAGE 2016-2021. Les risques identifiés au niveau du SDAGE pour cette masse d'eau sont les pesticides, la morphologie, les obstacles à l'écoulement et l'hydrologie.

Concernant la morphologie, un programme de restauration (CTMA) est porté par le Syndicat du Scorff. D'autre part, l'étude sur le site de l'étang du Verger, situé sur le cours principal du Scave, dont l'objectif est de rétablir la continuité écologique est finalisée. L'enquête publique se déroulera en 2016.

✓ Physico-chimie

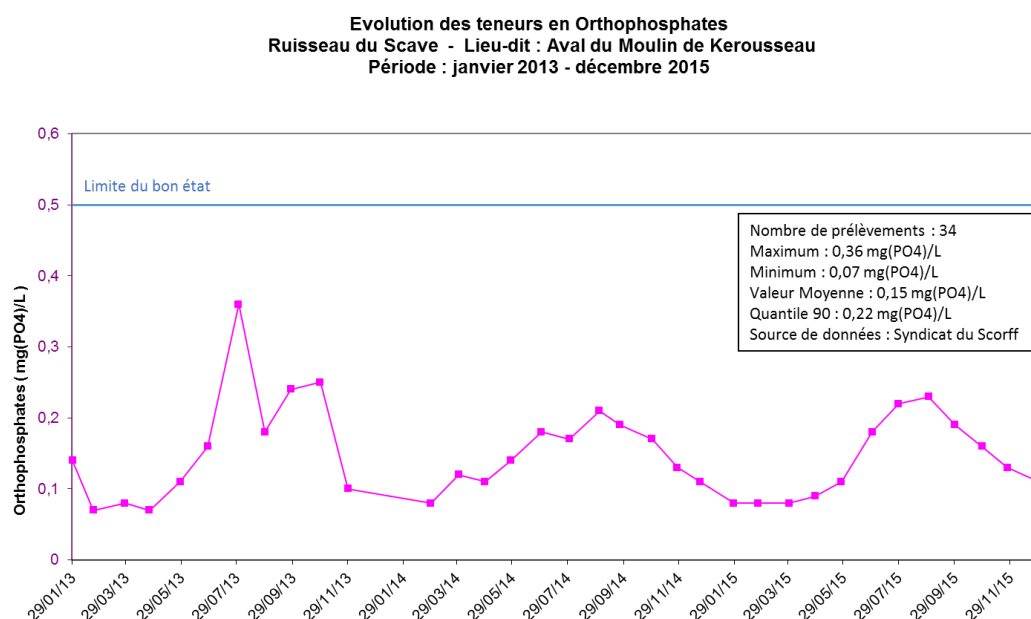
• Phosphore total

Les teneurs maximales sont en diminution depuis 2013, de 0,29 mg/l en décembre 2015 et les moyennes stables. Cependant, le quantile 90 dépasse légèrement la limite du bon état avec un taux de 0,22 mg/l en 2015 (limite du bon état, 0,2 mg/l), **le Scave est donc en état moyen pour le phosphore cette année**, alors qu'il était en bon état l'an dernier.



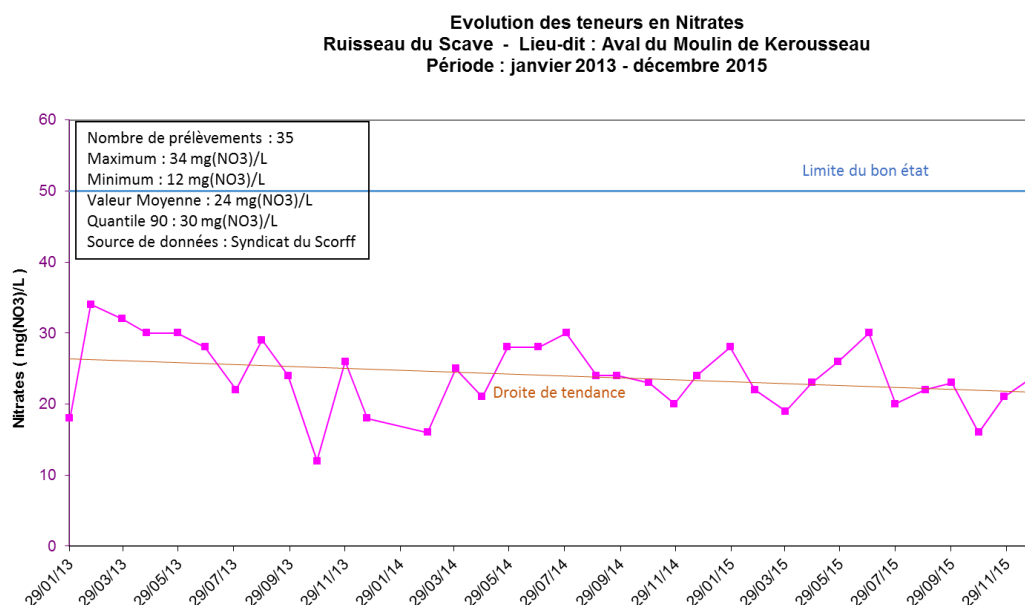
• Orthophosphates

Malgré des variations saisonnières (augmentation des taux en été), on constate une stabilité des taux annuels de phosphates dans le Scave. **La qualité de l'eau est bonne sur ce paramètre** depuis le début des suivis en 2010. Le quantile 90 est de 0,22 mg/l en 2015, très en deçà de la limite du bon état à 0,5 mg/l.



- **Nitrates**

Sur ce paramètre, on notera une **tendance à la baisse depuis 3 ans**. En 2015, le quantile 90 est stable à 28 mg/l. La moyenne annuelle est de 23 mg/l, soit une baisse de 2 mg/l depuis 2013. Cette diminution est illustrée par la droite de tendance ci-dessous. **Les concentrations restent très inférieures au seuil de bon état de 50 mg/L.**



✓ Indices biologiques

Dans le cadre du CTMA, sur la partie amont du Scave à Rédéné, un diagnostic des invertébrés aquatiques (IBGN) a été réalisé. Les résultats indiquent que l'eau est de très bonne qualité en 2014 sur le critère IBGN (16/20).

Un diagnostic des diatomées (IBD) a été réalisé sur Le Scave en amont du zoo en 2014. Les résultats indiquent une eau de bonne qualité avec une note de 15.7/20 (maintien du niveau de 2012). Les espèces présentes indiquent que le Scave à Quéven semble cependant impacté d'un point de vue trophique.

Concernant la population piscicole, l'indice poisson mesuré en 2014 indique une rivière en bon état avec une note de 15.7. Cependant, la note s'est dégradée depuis 2012 (de 7.43 à 15.011). Les densités de truite ont bien progressé, lamproie de Planer, loche franche et vairons sont bien représentés, mais la présence d'espèces atypiques issues d'étangs voisins (épinoches, rotengles et perches) vient dégrader la note.

De nouvelles analyses biologiques sont prévues en 2016.

✓ Pesticides

Treize molécules (en µg/l) détectées dans le Scave de 2011 à 2014 :

Date de prélèvement	2,4-D	2,4-MCPA	2-hydroxy atrazine	Atrazine déséthyl	Dimethenamide	Diuron	Fluroxypyr	Métaldéhyde	Métolachlore	Molécules recherchées	Nombre de détection	Concentration cumulée
28/05/2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	112	0	0
15/10/2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	112	0	0
04/06/2014	-	-	0,01	0,02	-	0,05	-	-	-	60	3	0,08
13/10/2014	-	-	0,01	-	-	0,03	-	0,04	-	60	3	0,08
03/11/2014	0,12	0,12	0,01	-	-	0,02	0,03	-	-	60	5	0,3
30/03/2015	-	-	0,01	0,01	-	0,01	-	-	-	59	3	0,03
05/05/2015	0,04	-	0,02	-	0,06	0,01	-	-	0,04	59	5	0,17
20/07/2015	-	-	-	0,01	-	-	-	-	-	59	1	0,01
29/10/2015	-	-	-	-	-	0,02	-	-	-	59	1	0,02

Six molécules ont été détectées en 2015 :

- 2,4-D : herbicide céréales, gazons de graminées..., utilisé à la fois en agriculture et par les particuliers.
- 2-hydroxy atrazine et atrazine déséthyl : traces des métabolites de l'atrazine, désherbant du maïs, alors que la molécule d'atrazine est interdite depuis 2003.
- Diuron (biocide) : détecté à faible dose en 2015 (maximum 0,02 µg/l) mais présent dans les ¾ des prélèvements.
- Diméthénamide et Métolachlore : deux désherbants du maïs (et des légumes pour le second).
- **La somme des pesticides est inférieure à l'objectif fixé dans le contrat territorial de 0,5 µg/l (objectif du SAGE)** avec au maximum 0,17 µg/l en mai 2015. Le diuron fait partie des molécules à suivre pour évaluer l'état chimique des eaux. Cependant les taux mesurés en 2015 ne dépassent pas le seuil du bon état (0,2 µg/l).

A noter : En mars 2015, le Syndicat du Scorff s'est associé au Syndicat Mixte de la Ria d'Etel pour *interpeller les services de l'état* déconcentrés en Région (DREAL & DRAAF) au sujet de la montée en puissance de **contaminations par le Diuron** sur certains **cours d'eau**. Cette **molécule fait partie** de la liste des **41 substances dangereuses prioritaires** identifiées pour l'évaluation de l'état chimique des eaux par la **DCE**. Elle est interdite d'utilisation en tant qu'herbicide depuis 2008 mais des **usages biocides** ont été identifiés (protection des bâtiments et toitures contre les algues, mousses et lichens). De nombreuses zones d'ombre entourent ces usages, c'est pourquoi un **groupe de travail régional** a été **constitué, intégrant** notamment le **Syndicat du Scorff**, dont l'objectif est de :

- caractériser et quantifier les usages, notamment en Bretagne.
- faire le lien entre ces usages et les contaminations détectées.
- faire des propositions d'itinéraires alternatifs visant à réduire l'emploi des produits à base de Diuron dans les enduits de protection des bâtiments et toitures.

Le Syndicat a participé à la première réunion du groupe de travail en septembre 2015, puis a été invité à donner son avis sur le protocole d'étude comprenant :

- Un suivi de qualité de l'eau en milieu urbain, assuré par la Fredon Bretagne.
- Une recherche bibliographique visant à caractériser et quantifier les usages, assurée par le Cerema.

Le suivi de la qualité de l'eau est prévu pour se dérouler durant le premier semestre 2016 tandis que la partie bibliographique devrait être restituée début 2016.

5.3. Masse d'eau Fort Bloqué

Cette masse d'eau, pour laquelle l'atteinte du bon état est fixée à 2015 dans le précédent SDAGE, fait l'objet d'un report de délai à 2027 dans le cadre du SDAGE 2016-2021. Les risques identifiés au niveau du SDAGE pour cette masse d'eau sont les pesticides, la morphologie, et l'hydrologie.

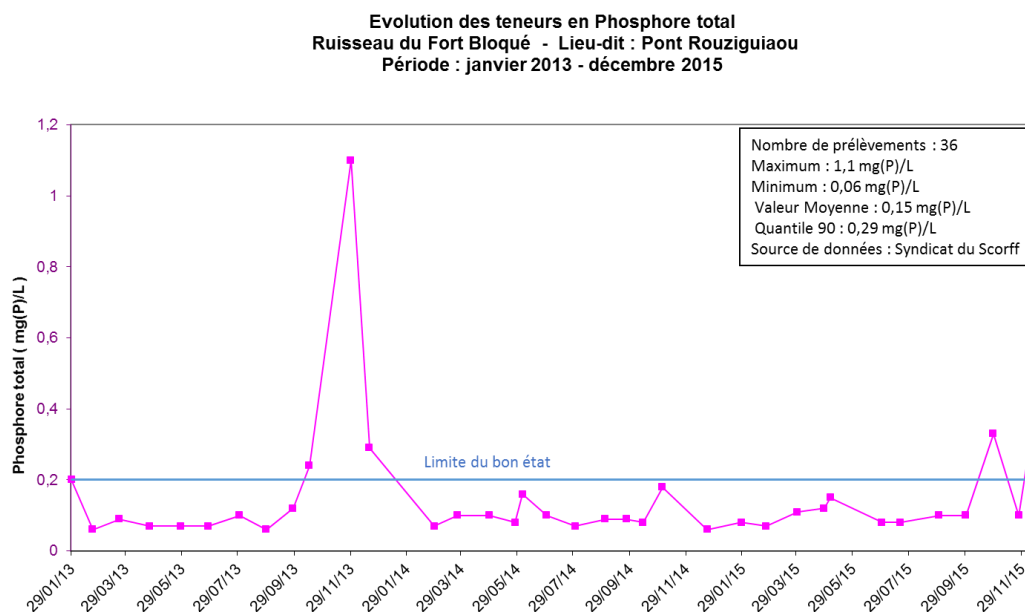
Concernant la morphologie, un programme de restauration est en cours, porté par Lorient Agglomération.

On notera que deux points étaient suivis sur ce cours d'eau jusqu'en 2013 (Pont Rouziguiaou et Kernivio), du fait que deux ruisseaux se jettent dans l'étang de Lannenec (juste avant le rejet en mer). Les premiers résultats ont mis en évidence que le ruisseau de Kernivio était très peu impacté donc les suivis sont désormais réalisés uniquement au Pont Rouziguiaou.

✓ Physico-chimie

• Phosphore total

On observe ponctuellement sur le ruisseau du Fort Bloqué à l'automne des pics de concentration en phosphore total dépassant la limite du bon état. En 2015, le quantile 90 est de 0,33 mg/L, et la

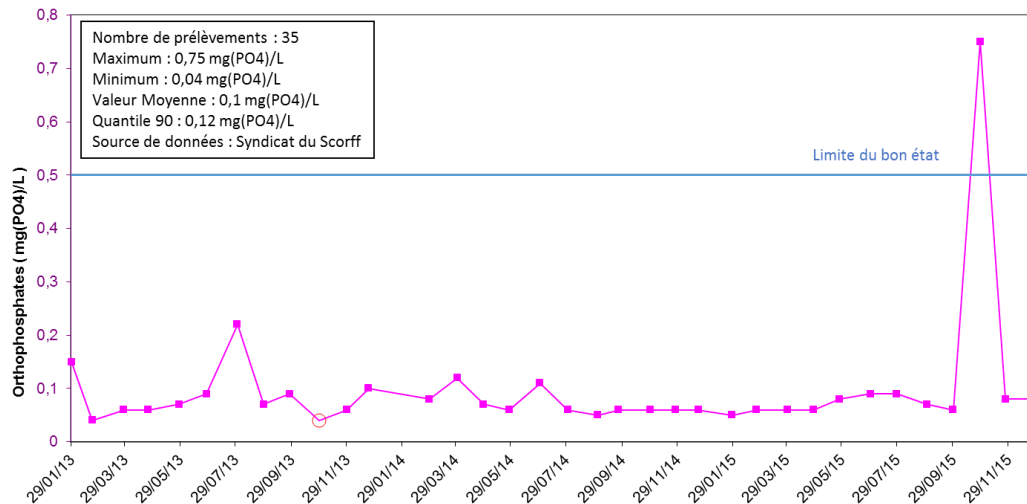


moyenne de 0,14 mg/L, la qualité est moyenne pour ce paramètre.

• Orthophosphates

La qualité du ruisseau du Fort Bloqué est très bonne pour l'orthophosphate en 2015, le quantile 90 est en baisse à 0.09 mg/l, malgré un pic mesuré à 0,75 mg/l qui fait augmenter la moyenne 2015 à 0,13 mg/l.

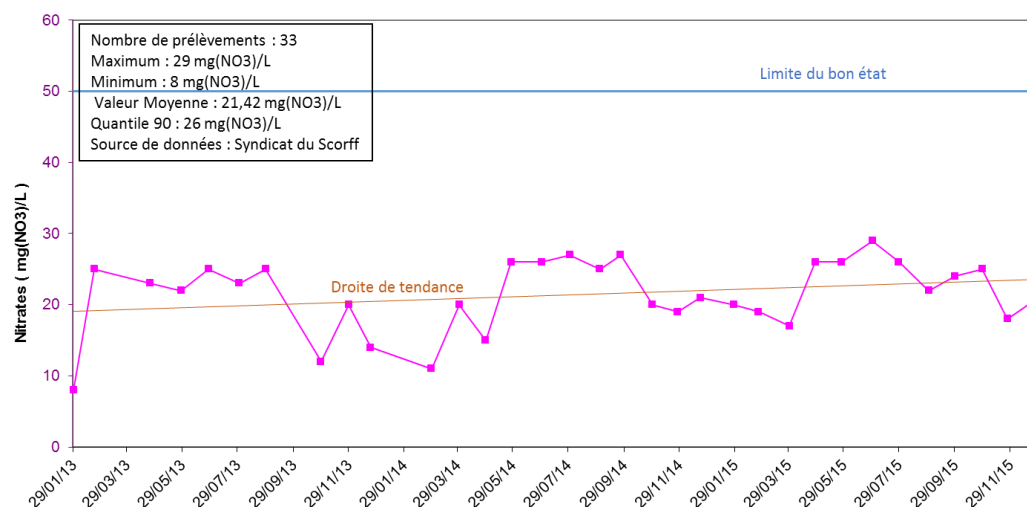
Evolution des teneurs en Orthophosphates
Ruisseau du Fort Bloqué - Lieu-dit : Pont Rouziguiaou
Période : janvier 2013 - décembre 2015



- **Nitrates**

Les teneurs en nitrates dans le ruisseau du Fort Bloqué sont relativement faibles, mais en légère augmentation depuis 2013. La moyenne annuelle 2015 est de 23 mg/l et le quantile 90 de 26 mg/l. **Le ruisseau est en bon état pour les nitrates.**

Evolution des teneurs en Nitrates
Ruisseau du Fort Bloqué - Lieu-dit : Pont Rouziguiaou
Période : janvier 2013 - décembre 2015



- **Autres paramètres physico-chimiques**

Le suivi de paramètres complémentaires a également été mis en place en 2011 afin de caractériser de façon plus complète la physico chimie des masses d'eau. Cette dernière est bonne en 2015, à l'exception de la matière organique (COD).

	AMMONIUM		AZOTE KJELDALH		NITRITES		COD	
	2011/2014	2015	2011/2014	2015	2011/2014	2015	2011/2014	2015
Moyenne	0,1	0,05	0,85	0,6	0,06	0,08	9	7,5
Quantile 90	0,2	0,06	1,21	1,1	0,13	0,25	17	18
Classe de qualité DCE	Bonne	Très bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Mauvaise	Mauvaise

DBO5 : non détecté ou à de très faibles quantités : très bonne qualité pour ce paramètre.

✓ **Indices biologiques**

Concernant les invertébrés aquatiques, un suivi de l'IBGN a été réalisé par Lorient Agglomération en 2013. Le résultat indique une eau de qualité médiocre (9/20), témoin d'une faible diversité d'habitats.

Le diagnostic des diatomées (IBD) indique une eau de qualité très bonne avec une note de 20/20 en 2014 (de même niveau qu'en 2012).

L'indice poisson rivière s'est dégradé depuis 2012. Il passe de moyen (20) à médiocre (35.43). En 2012, seules deux espèces avaient été inventoriées, anguilles et épinoches avec un effectif trop faible pour un cours d'eau proche de la mer. La truite, notamment, aurait dû être présente dans ce type de cours d'eau. En 2014, deux espèces issues d'étang ont été identifiées en plus (gardons et perches) dégradant la note. **Le peuplement piscicole est perturbé, notamment du fait de la présence de l'étang de Lannenec à l'exutoire qui entrave la continuité écologique.**

Une nouvelle campagne de suivi des indicateurs biologiques aura lieu en 2016.

✓ **Pesticides**

Huit molécules ont été détectées depuis 2013 :

Date de prélèvement	2,4-MCPA	2-hydroxy atrazine	Atrazine déséthyl	Dimethenamide	Diuron	Fluroxypyr	Métaldéhyde	S-Métolachlore	Molécules recherchées	Nombre de détection	Concentration cumulée
28/05/2013	-	-	0,03	-	-	-	-	0,03	112	2	0,06
15/10/2013	-	-	-	-	-	-	-	-	112	0	0
04/06/2014	-	0,02	0,01	0,01	0,02	-	0,05	-	60	5	0,11
13/10/2014	-	0,01	-	-	0,02	-	-	-	60	2	0,03
03/11/2014	-	0,02	-	-	0,01	-	-	-	60	2	0,03
30/03/2015	-	0,02	0,01	-	-	-	-	-	59	2	0,03
05/05/2015	0,03	0,03	-	-	-	0,05	-	-	59	3	0,11
20/07/2015	-	-	0,01	-	-	-	-	-	59	1	0,01
29/10/2015	-	0,01	0,01	-	-	-	-	-	59	2	0,02

Quatre molécules de pesticides ont été détectées en 2015 dans le ruisseau du Fort Bloqué :

- 2,4 MCPA : désherbant des céréales et gazons
- deux métabolites de l'atrazine (2-hydroxy atrazine et atrazine déséthyl), désherbant maïs interdit depuis 2003 mais détectés à chaque prélèvement
- le fluroxypyr : désherbant agricole et des gazons.
- le diuron, il n'a pas été détecté en 2015 contrairement à son omni présence en 2014.

A noter que les taux de pesticides mesurés sont faibles, avec un total de 0,11 µg/l en 2015 et respectent l'objectif du SAGE de 0,5 µg/l.

5.4. Le Rhun

Le Rhun est un petit cours d'eau côtier situé sur la commune de Ploemeur mais qui n'est pas une masse d'eau au titre de la Directive Cadre sur l'Eau. Cependant du fait de sa taille et de son impact potentiel sur la qualité des eaux littorales, sa qualité est suivie dans le cadre du SAGE Scorff depuis 2014.

✓ Physico-chimie

	Nitrates	Nitrites	Azote Kjelhdal	Ammonium	Phosphore total	Orthophosphates	Carbone organique (COD)
Moyenne	9	0,05	1,14	0,08	0,2	0,26	10
Quantile 90	13	0,07	1,3	0,16	0,33	0,39	15
Classe de qualité DCE	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Moyenne	Bonne	Médiocre

La qualité du Rhun en 2014/2015 est bonne à très bonne pour les paramètres azotés mais moyenne pour le phosphore total. Les taux de matière organique (COD) sont élevés comme dans les autres cours d'eau du territoire.

✓ Indices biologiques

Trois indices biologiques ont été mesurés en 2014 : indice biologique diatomées (IBD), macro invertébrés benthiques (IBGN) et les poissons (IPR). Les résultats sont variables : bon pour l'IBGN (14), très bon pour l'IBD (19.9/20). Le milieu apparaît donc relativement préservé mais pas dépourvu de pollution (cours d'eau méso-eutrophe).

L'analyse du peuplement piscicole met en évidence un faible nombre d'espèces (vairons, truites fario et anguilles) et un stock d'anguilles non satisfaisant mettant en évidence des problèmes de continuité écologique avec la mer (le cours d'eau est busé à son exutoire sur plusieurs dizaines de mètres). La note de l'IPR est de 26.26, indiquant une qualité médiocre pour ce paramètre.

✓ Pesticides

13 matières actives ont été détectées dans le Rhun depuis 2014.

Date de prélèvement	2,4-MCPA	2-hydroxy atrazine	AMPA	Atrazine	Dimethenamide	Diuron	Glyphosate	Isoproturon	Mécoprop	Métaldéhyde	Métazachlore	Métolachlore	Propiconazole	Molécules recherchées	Nombre de détection	Concentration cumulée
04/06/2014	0,05	0,01	0,12	-	0,11	1,33	0,34	-	0,05	0,03	-	0,1	-	60	9	2,14
13/10/2014	-	0,02	-	0,04	-	0,57	-	-	0,02	0,09	0,01	-	-	60	6	0,75
03/11/2014	0,02	0,01	-	-	-	0,25	-	-	-	-	-	-	-	60	3	0,28
30/03/2015	-	0,02	-	-	-	0,22	-	0,02	-	-	-	-	-	59	3	0,26
05/05/2015	-	0,02	-	-	-	0,3	-	-	-	0,03	-	-	-	59	3	0,35
20/07/2015	-	0,02	0,16	-	-	0,14	-	-	-	-	-	-	-	59	3	0,32
29/10/2015	-	0,02	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-	-	0,01	59	3	0,13

Six matières actives ont été détectées dans le Rhun en 2015 :

- Le 2-hydroxy atrazine, métabolite de l'atrazine, désherbant du maïs interdit depuis 2003. A l'état de trace, cette molécule est présente dans toutes les analyses.
- L'AMPA, métabolite du glyphosate et son métabolite l'AMPA. En juillet, les taux dépassent la norme de 0.1 µg/l.
- Le Méthaldéhyde, un anti limaces
- **Le diuron, cette molécule est interdite d'utilisation en tant qu'herbicide depuis le 13/12/2008. Des usages biocides sont encore autorisés (anti mousses toitures). Elle fait partie de la liste des 41 substances dangereuses prioritaires identifiées pour l'évaluation de l'état chimique des eaux par la DCE. Les taux mesuré dans le Rhun en 2015 ne dépassent pas le seuil moyen de 0,2 µg/l fixé par la DCE (moyenne annuelle de 0,19 µg/l). Cependant la molécule est détectée dans toutes nos analyses en 2014.**
- Le propiconazole, un fongicide utilisé sur maïs et céréales.

Les concentrations cumulées ne dépassent pas les objectifs fixés dans le SAGE de 0,5 µg/l, contrairement à 2014.

5.5. La masse d'eau Scorff

Le Scorff est une masse d'eau au titre de la Directive Cadre sur l'Eau, avec un objectif de bon état des eaux pour 2015.

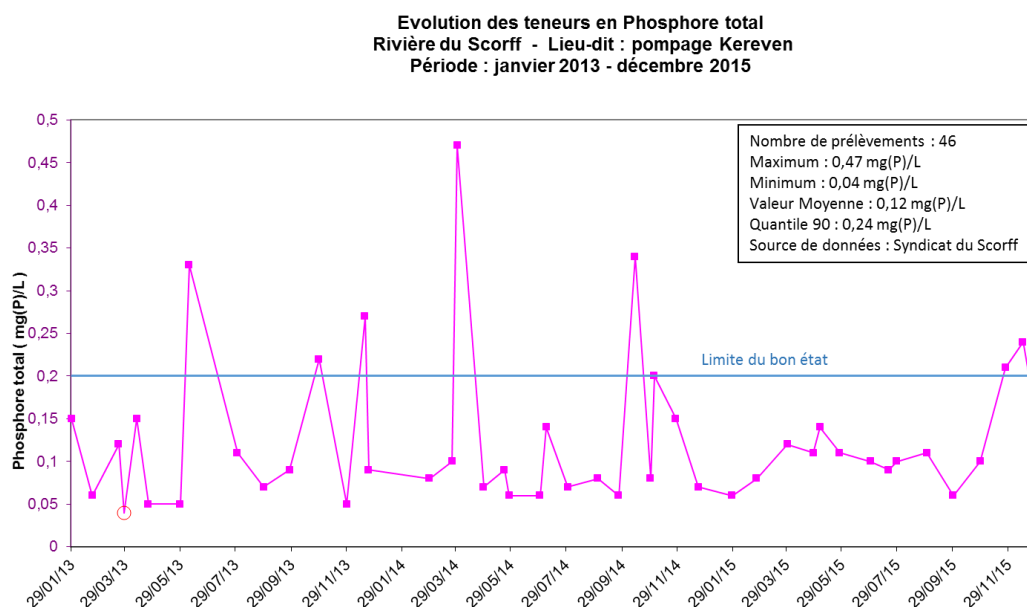
Il est considéré comme étant en bon état dans l'état des lieux du SDAGE. Les suivis de la qualité de l'eau concernent la physico-chimie et les pesticides au niveau de deux stations de suivi de la qualité de l'eau, à Kereven (Pont-Scorff) et au Stum (Lignol). Les indicateurs biologiques sont suivis sur l'amont du territoire, à Langoëlan et Lignol.

Ces suivis permettent, notamment, de s'assurer de la non-dégradation de la qualité de l'eau du Scorff et l'atteinte des objectifs du SAGE Scorff d'abaissement des taux de nitrates (quantile 90 de 20 mg/l en 2021).

✓ Physico-chimie

• Phosphore total

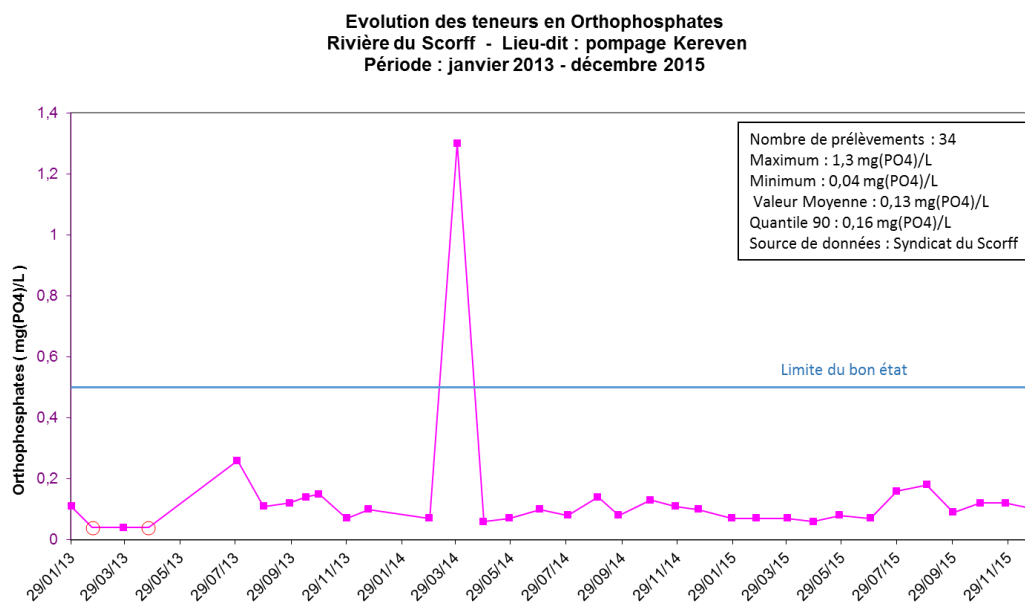
En 2015, ont eu lieu deux dépassements de la limite du bon état lors d'épisodes pluvieux importants. La moyenne annuelle est de 0,12 mg/l et le quantile 90 de 0,21 mg/l. **La qualité de l'eau du Scorff est moyenne pour ce paramètre**, même si les valeurs maximums sont en diminution par rapport aux deux années précédentes.



• Orthophosphates

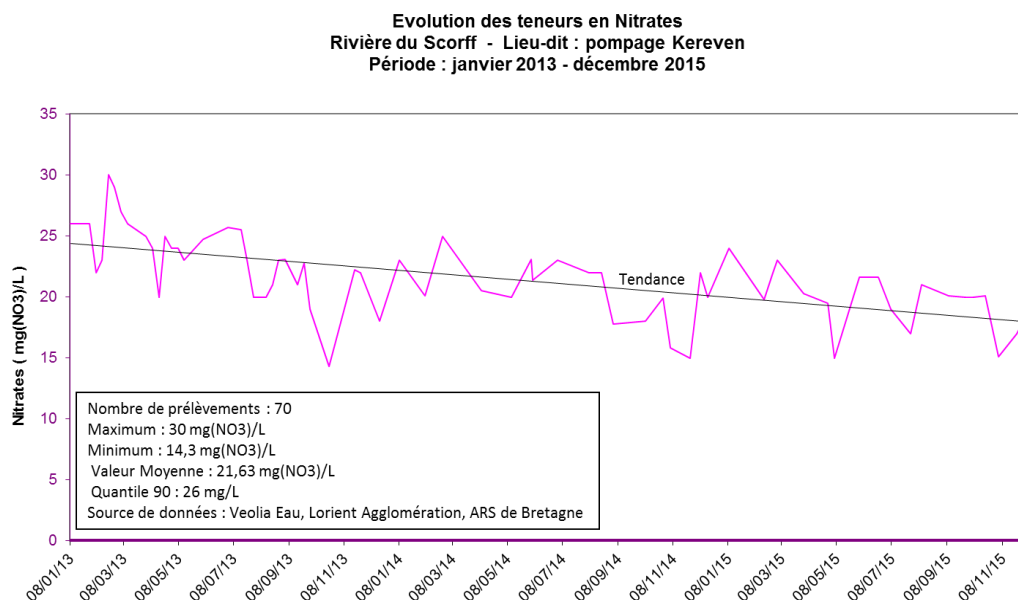
Un pic de pollution en orthophosphate (phosphore soluble), s'est produit fin mars 2014. Il s'agit cependant d'une pollution ponctuelle qui ne modifie pas la bonne qualité globale du Scorff sur les trois dernières années.

En 2015, la moyenne est de 0,1 mg/l et quantile 90 de 0,16 mg/l. **La qualité du Scorff pour l'orthophosphate reste bonne** en 2015.



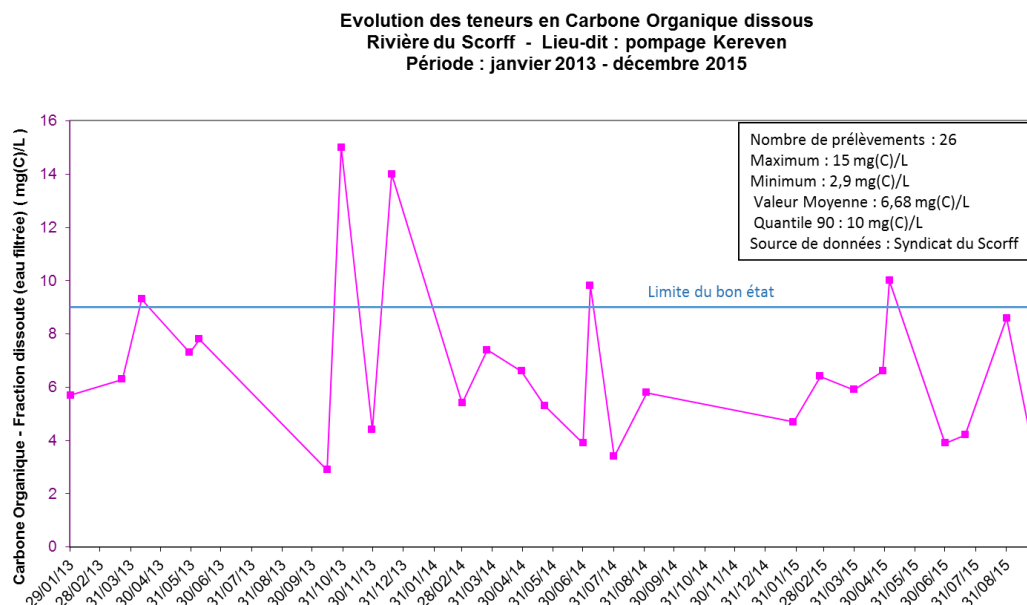
- **Nitrates**

Depuis 2013, on note une tendance à la baisse des taux de nitrates. En 2015, la moyenne annuelle est de 21 mg/L et le quantile 90 de 23 mg/L, soit une diminution de 3 mg/l depuis 2013. **La qualité de l'eau du Scorff reste bonne pour les nitrates (limite du bon état : 50 mg/l).**



- **Carbone organique dissous**

Les taux de matière organique restent élevés dans le Scorff. En 2015, le quantile 90 est de 10 mg/l, témoin d'une qualité moyenne. Cependant, un diagnostic du GEPMO (Groupement d'études sur la matière organique) a mis en évidence l'origine essentiellement naturelle de la matière organique présente dans l'eau, sur notre territoire. Elle serait liée à la présence de nombreuses zones humides de fond de vallée.



✓ Indices biologiques

Indices diatomées (IBD) et indices poissons (IPR) ont été mesurés en 2014 à Langoëlan (Moulin du Paradis) et à Lignol (Le Stum).

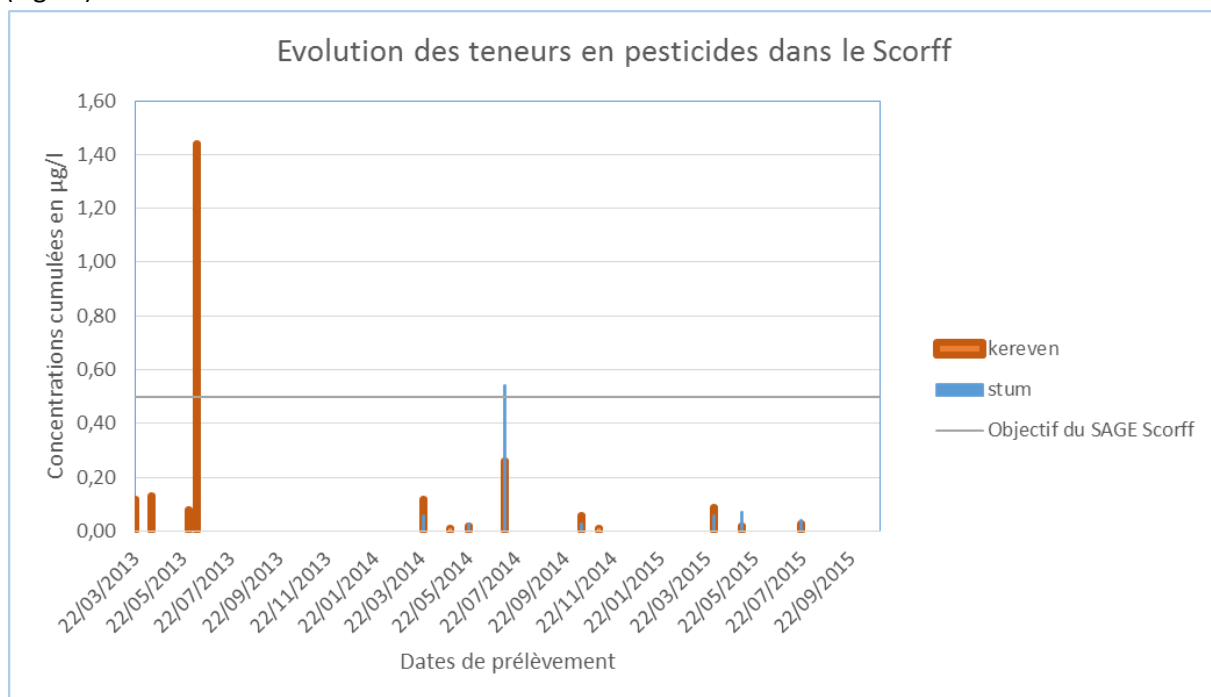
A Langoëlan, l'IBD est de 15.1/20 indiquant une eau de bonne qualité même si les espèces présentes témoignent d'une eau impactée par les nutriments et une certaine charge organique. L'IPR de 20.31 indique une classe de qualité moyenne (comme en 2012) du fait de la présence abondante de poissons d'étangs (gardons).

A Lignol, l'IBD de 16.8/20 indique une eau de très bonne qualité, même si le milieu n'est pas exempt de toute pollution. L'IPR est moins bon qu'en 2012 avec une note de 10.063 (5 en 2012) du fait d'effectifs moins importants. Le peuplement présent est relativement proche du peuplement théorique mais la faible présence d'espèces amphihalines met en évidence des problèmes de continuité écologique. La qualité biologique du Scorff est bonne pour l'IPR.

Une nouvelle campagne de suivi de la qualité biologique est prévue en 2016.

✓ Pesticides

Les pesticides sont analysés suite à de fortes pluies, supérieures à 10 millimètres dans les dernières 24 heures. Lors de ces épisodes pluvieux, les risques de transfert des pesticides vers les eaux sont importants. Les suivis sont réalisés au niveau des stations de Kereven (Pont-Scorff) et du Stum (Lignol).



Ce graphique met en évidence un pic de 1,44 µg/L en juin 2013 à la station de Kereven. Les molécules détectées étaient à 80 % des désherbants du maïs : Acétochlore, S-Metolachlore, Dicamba, Dimethenamide_p, Bentazone, Nicosulfuron. Une autre pointe a également été mesurée à la station du Stum en juillet 2014 avec un taux maximum mesuré est de 0,54 µg/l composé essentiellement des matières actives suivantes : 2,4 MCPA (0.39 µg/l) désherbant céréales et gazon et triclopyr (0,12 µg/l), débroussaillant. A noter que ces matières actives sont utilisées à la fois par des agriculteurs et des particuliers.

En 2015, les objectifs du SAGE sont respectés, cependant six molécules différentes ont été détectées au niveau des deux stations. Il s'agit de désherbants du maïs, des céréales, des gazons et des légumes. Le taux maximum a été détecté en mars 2015 à Kereven, il est de 0,09 µg/l. L'objectif du SAGE Scorff de 0,5 µg/l est respecté en 2015.

5.6. Bilan de la qualité de l'eau 2015

Le tableau ci-après présente le bilan de la caractérisation de la qualité de l'eau des cours d'eau côtiers et estuariens en 2015 :

Masse d'eau	Etat chimique (pesticides uniquement)	Etat écologique		Etat de la masse d'eau	Paramètres déclassant
		Biologie	Physico- chimie		
Saudraye	Bon	Moyen	Mauvais	Mauvais	Ammonium (et autres composés azotés), Indice Poisson Rivière
Scave	Bon	Bon	Moyen	Moyen (bon en 2014)	Phosphore total
Fort Bloqué	Bon	Médiocre	Moyen	Médiocre	Indice Poisson Rivière, Phosphore total
Rhun	Bon (diuron à la limite du déclassement de la masse d'eau)	Médiocre	Moyen	Médiocre	Indice Poisson Rivière, Phosphore total
Ter	-	Bon	Bon	Bon	Bon

A noter que des suivis du **carbone organique dissous** sont également réalisés dans le cadre du Contrat Territorial sur le Scave et la Saudraye. Il apparaît que **ces masses d'eau sont toutes de qualité médiocre à mauvaise pour ce paramètre** qui n'est pas pris en compte dans ces tableaux. En effet, le carbone organique est d'origine naturelle dans 80 % des cas (étude du Groupe d'Etude pour la Matière Organique sur 24 affluents, 2006) a mis en évidence une origine. Aussi nous avons fait le choix de ne pas faire apparaître ce critère dans le tableau récapitulatif.

Principales conclusions :

- Une dégradation de la qualité de l'eau de la Saudraye sur les paramètres physico-chimiques en 2015.
- Une qualité biologique dégradée du fait de problèmes de continuité avec la mer (et de la présence de poissons d'étangs dans les rivières);
- Une présence de diuron récurrente dans les cours d'eau côtiers, à des taux parfois élevés sur le Rhun.

Concernant le Scorff, l'état écologique est moyen en 2015 déclassé par le phosphore total.

ANNEXES

Annexe 1 : Inf'eau du Scorff